

CONDUIRE LE CHANGEMENT PAR L'INNOVATION : DE LA GESTION ECOLOGIQUE DES SITES INDUSTRIELS DE STORENGY AU MANAGEMENT DE LA BIODIVERSITE

storengy

Une société de ENGIE



Mailys Dewilde, Chargée de mission biodiversité chez Storengy

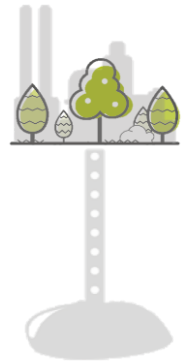
Contexte de l'étude

Le réchauffement climatique a des impacts certains sur la biodiversité. Les institutions politiques internationales, supranationales et nationales tentent d'élaborer des outils de lutte contre les changements climatiques et l'inquiétante érosion de la biodiversité. On constate qu'à contrario des réglementations sur les changements climatiques, celles portant sur la biodiversité ont plus de difficultés à s'imposer et à contraindre les Etats à ce sujet car il n'existe pas d'outils économiques et de mesures quantitatives pour leur mise en œuvre.

En France, la loi du 8 août 2016 pour la Reconquête de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages, entrée en vigueur le 1er janvier 2017, consacre au niveau législatif la séquence ERC : Eviter – Réduire – Compenser. Les interactions du vivant et leurs bénéfices y sont intégrés. La loi affirme également les principes de solidarité écologique et de non-régression et renforce les sanctions en matières environnementales. Néanmoins, la prescription d'interdictions et de sanctions peine à inciter aux « bons comportements ». La législation innove alors, en étant permissive, par le développement d'outils pour accompagner les initiatives des différentes structures du territoire. L'homme n'est plus seulement facteur de dégradation de l'environnement, il peut aussi favoriser l'épanouissement de la biodiversité.

La prise de position des entreprises face aux impacts de leurs activités sur la biodiversité sont éminemment éparses. L'entreprise Storengy, pour autant, s'inscrit depuis 2010 dans une démarche volontaire afin de favoriser l'épanouissement de la biodiversité ordinaire - quitte à faire face à des écueils impliquant une certaine instabilité dans la gouvernance de cette thématique.

Storengy, filiale d'ENGIE, est l'un des leaders mondiaux dans le stockage souterrain de gaz naturel. Comme pour la plupart des secteurs d'activités, le principal impact direct d'une entreprise d'énergie réside dans son empreinte foncière qui fragmente les milieux. Storengy s'est saisi de l'opportunité de posséder un patrimoine foncier important, pour intégrer la biodiversité dans sa stratégie.

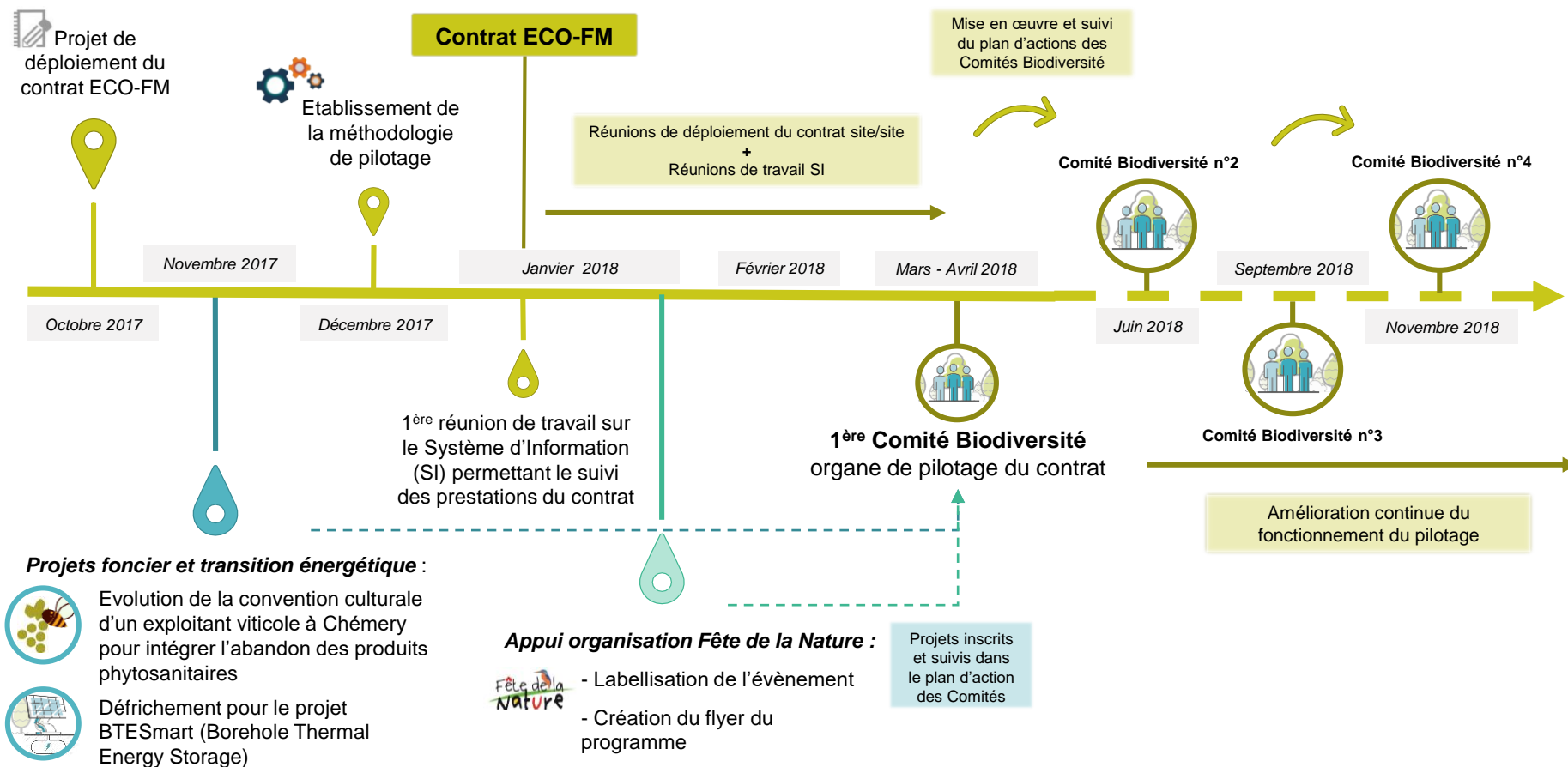


Elle s'est appuyée sur une activité existante et indispensable de l'entreprise : l'entretien des espaces verts, pour structurer sa démarche biodiversité. Ceci m'a amené à me poser la question suivante :

Comment un acteur industriel peut-il structurer un management fédérateur de lutte contre l'érosion de la biodiversité par la gestion écologique de ses espaces verts ?

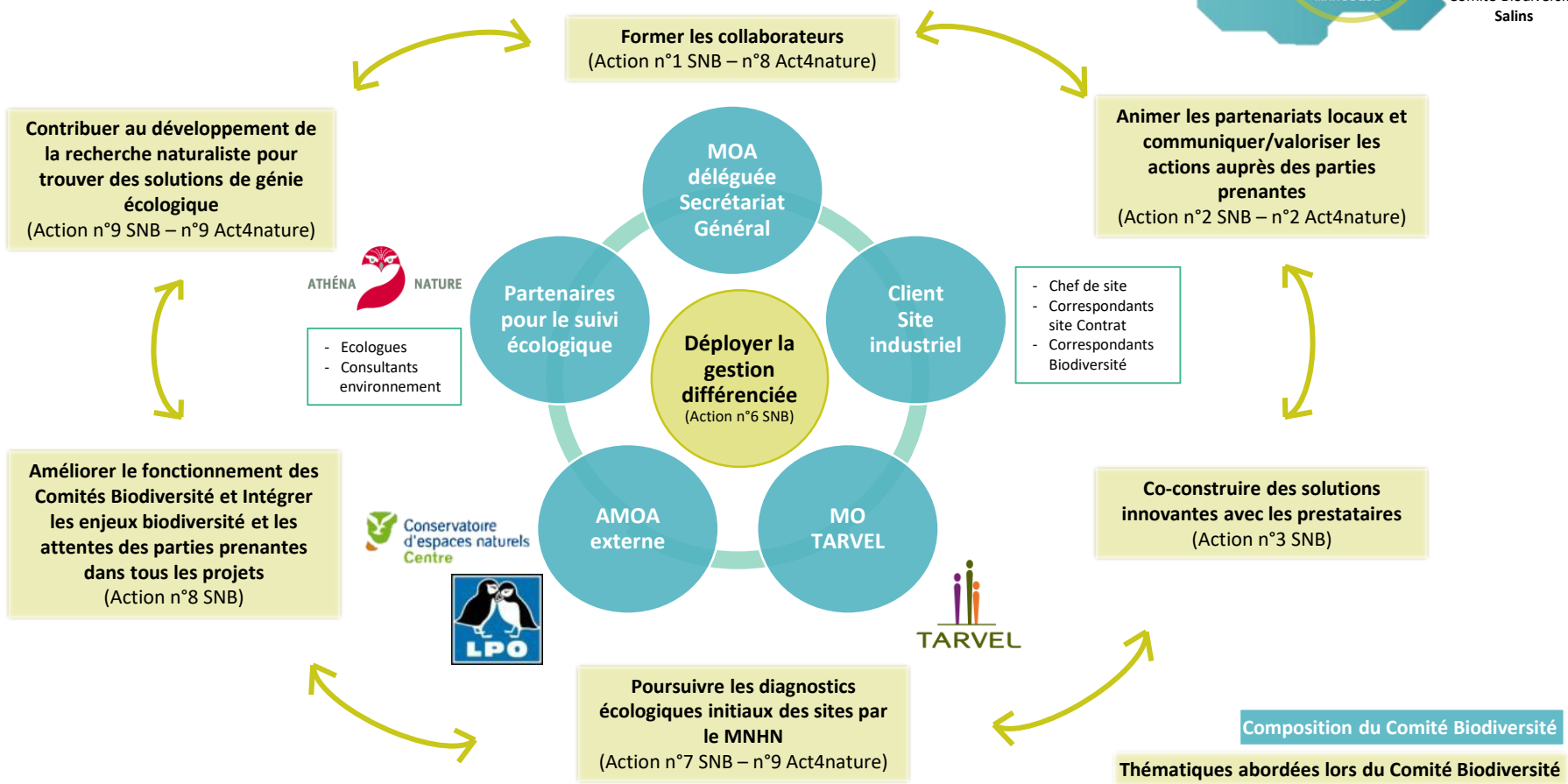
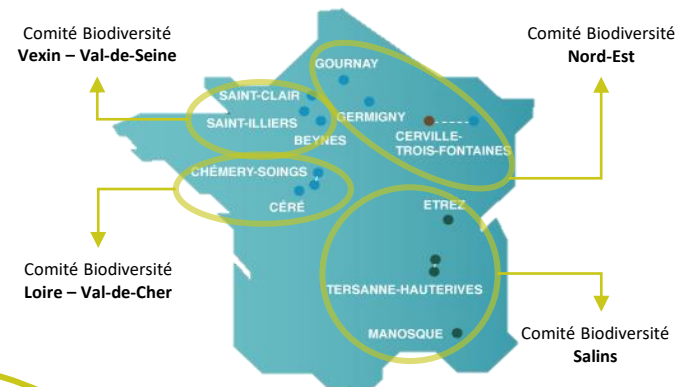
Missions et objectifs

Dans le cadre de mon alternance chez Storengy, j'ai intégré le département du Secrétariat général. Mes missions m'ont permis de traiter à la fois le sujet de la biodiversité – au sens de la nature – par la gestion du capital naturel de Storengy, et de contribuer à l'évolution de l'écosystème qu'est l'entreprise. Ma mission principale a consisté à accompagner et structurer le déploiement du nouveau contrat « ECO-FM » - de Facility Management Ecologique - sur les 14 sites industriels français, mis en place au début de l'année 2018. Cette démarche innovante implique la gestion des espaces verts et plus largement, des propriétés foncières de l'entreprise, qui peuvent contribuer à la régulation efficiente des problèmes environnementaux sur le territoire. L'organisation a alors développé des outils de pilotage pour une gestion de projet participative permettant l'intégration de la biodiversité dans ses activités.



Développement d'un management transversal de la biodiversité

L'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion écologique des espaces verts (exploitants, prestataires et parties prenantes) sont réunis lors du Comité Biodiversité, l'instance de pilotage du contrat. Toutes les évolutions de gestion de la biodiversité y étant concertées, le Comité Biodiversité devient le lieu privilégié pour la mise en œuvre opérationnelle des engagements de Storengy en faveur de la biodiversité : SNB et Act4nature. Le mode de management collaboratif et transversal, permettant la mobilisation de diverses compétences et connaissances, a renforcé la qualité des décisions environnementales.



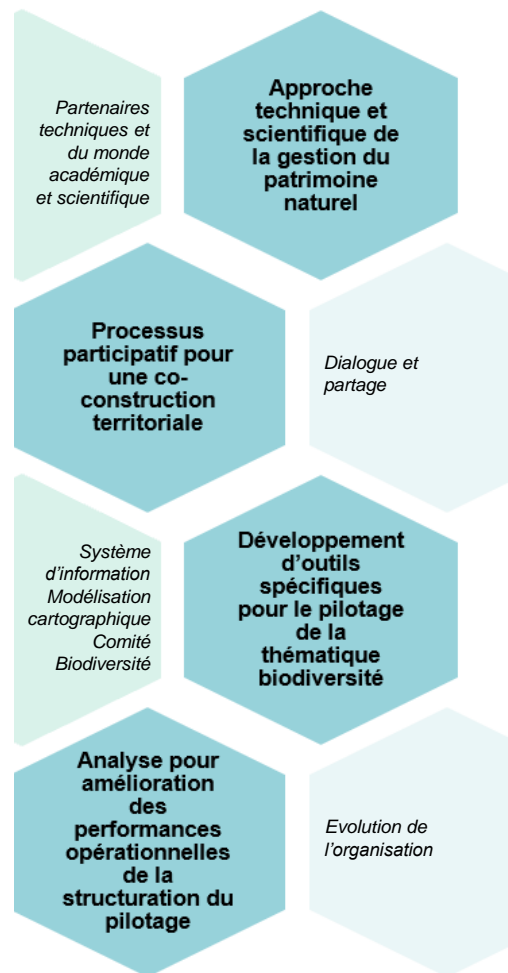
L'essor du management de la biodiversité

Par sa structuration, le contrat ECO-FM, au-delà d'être un modèle national pour la gestion écologique des espaces verts, qui répond aux enjeux environnementaux, sociaux, énergétiques, et économiques de l'entreprise, devient un instrument global de pilotage des aspects généraux de la biodiversité.

Les quatre piliers de la méthodologie mise en œuvre ont donc permis le développement d'une solide démarche en faveur de la biodiversité par l'entreprise.

Forte de cette organisation, les équipes de Storengy et leurs partenaires ont pu constater depuis le début de la démarche, une plus grande acceptation de la nature sauvage au sein des sites industriels et une meilleure intégration des impacts des activités de l'entreprise sur la biodiversité.

En moins d'un an de fonctionnement, la structuration du management de la biodiversité par le contrat ECO-FM a permis l'optimisation globale de la gestion de la thématique aux différentes échelles spatiales et organisationnelles.



Projets de préservation et d'amélioration de la biodiversité :

- Expérimentation de végétalisation de zone minérale (*Chémery et GIP*)
- Intégration de zones d'évolution naturelle intégrale et dirigée dans les domaines forestiers (*Céré-la-Ronde, Chémery*)
- Déploiement de l'écopâturage (*Gournay, Cerville, Germigny, Chémery, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Clair, Etrez, Hauterives*)
- Etablissement de conventions culturelles intégratrices de pratiques plus respectueuses de l'environnement (*Chémery, Saint-Clair-sur-Epte*)
- Installation favorable à l'avifaune (*Céré-la-Ronde, Chémery*)
- Restauration d'une zone humide (*Céré-la-Ronde, Etrez*)
- Préservation d'une pelouse calcicole et suivi de l'introduction de la Benoîte des ruisseaux (*Saint-Clair-sur-Epte*)
- Biosurveillance de la qualité de l'environnement par l'étude des lichens ou des abeilles (*Céré-la-Ronde, Chémery, Etrez, Saint-Illiers-la-Ville, Manosque*)
- Développement d'outils pour réaliser des observations naturalistes géoréférencées (*Chémery, Etrez*)

Projets à vocation environnementale et sociale :

- Aménagement paysager de zone extérieure : bassin et terrasse extérieure végétalisée (*Céré-la-Ronde*), patio solidaire et verger conservatoire (*Cerville*), carrés potagers à la ferme Fleubert (*Beynes*), patio et terrasse aménagés dans les principes de biophilie (*Tersanne*), potager en permaculture (*Gournay*), espace de convivialité et valorisation paysagère (*Manosque*)
- Participation et/ou organisation d'évènements : Fête de la Nature (*Céré-la-Ronde, Chémery, Etrez*), Festival International de photo animalière de Montier-en-Der (*Gournay, projet photos sur site*), Fête du Fruit à Chénicourt (*Cerville*)

Difficultés rencontrées

Les nouvelles pratiques de gestion des espaces verts apportent leur lot de difficultés.

La première porte sur la compréhension et l'acceptation de ces pratiques par l'interne et l'externe. En interne, le fonctionnement établi entraîne d'une part, une perte d'autonomie de gestion de la thématique par les chefs de site, et d'autre part, une incompréhension des nouveaux modes de gestion des espaces verts par les collaborateurs et les parties prenantes. Il est donc essentiel d'accompagner le changement de pratiques par la sensibilisation et la formation.

Le développement d'un plan de communication devrait également permettre de répondre à ces obstacles et de structurer la valorisation de la stratégie de l'entreprise, en mettant en œuvre des supports didactiques sur la gestion différenciée et les actions entreprises sur chacun des sites, et en créant : une page internet dédiée à la thématique et une vidéo montrant la démarche globale de Storengy en faveur de la biodiversité.

Une seconde difficulté porte sur la transversalité de la thématique. La biodiversité se cache dans tous les projets. Ainsi, le pilotage du contrat ECO-FM, permettant de mobiliser l'ensemble des publics concernés par la gestion des espaces verts, permet également d'aborder les projets de réaménagements et de transitions énergétiques. Pour autant, les collaborateurs détenant l'expertise technique de ces projets ne sont pas présents lors des Comités Biodiversité. Des séances de travail annexes doivent donc être montées pour permettre l'intégration très en amont de la biodiversité dans tous les projets.

La difficulté à laquelle j'ai été le plus confrontée porte sur le pilotage du contrat qui demande beaucoup de temps. L'organisation, la coordination et la réalisation des actions validées en Comité Biodiversité nécessitent des moyens humains et organisationnels importants. La gouvernance doit donc octroyer suffisamment de moyens pour permettre à l'organisation d'atteindre ses objectifs.

Et pour la suite ?

Comme le vivant, la structuration du management de la biodiversité, par l'établissement d'une organisation et de méthodes souples et facilitantes, se veut dynamique. L'analyse des performances opérationnelles de la structuration du pilotage permet d'améliorer de façon continue l'efficacité et l'efficacéité de l'organisation.

L'un des vecteurs forts d'une démarche relative à la biodiversité semble consister à incorporer cette thématique dans les activités existantes et indispensables de l'écosystème qu'est l'entreprise. Storengy encourage donc l'ensemble de ses collaborateurs à innover dans le domaine, en intégrant la biodiversité dans leurs activités quotidiennes, notamment au travers de son Challenge Initiative.

En développant sa démarche en faveur de la biodiversité, Storengy a acquis une expertise dans la gestion de son patrimoine naturel, qu'elle souhaite désormais commercialiser. L'offre d'ingénierie environnementale et sociétale Bee to Bio® propose un accompagnement tout au long du projet d'intégration de la biodiversité dans la politique d'un industriel, d'une PME ou d'une collectivité.